

RAPPORT SOMMAIRE SUR LA MOBILISATION EN MATIÈRE DE LÉGISLATION SUR LA SANTÉ

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P138 (2022-2023)

NOTE : Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P138. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le destinataire soumettra au ministre un **rapport sommaire sur la mobilisation en matière de législation sur la santé** rempli. Il s'agira d'un sommaire des informations recueillies lors de toutes les séances de mobilisation qui seront menées ou facilitées par le destinataire. En outre, le destinataire est encouragé à inclure tout autre document ou matériel qu'il souhaite fournir pour la législation sur la santé, y compris la rétroaction des séances de mobilisation individuelles.

Veuillez consulter votre représentant de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (bureau national ou régional) pour obtenir des informations supplémentaires.

INFORMATIONS SUR LA MOBILISATION

- a) Nom du destinataire (par exemple, nation, organisation, etc.)
- b) Veuillez remplir le tableau ci-dessous, en indiquant la date, le lieu, le nombre de participants, le but ou l'objectif de la séance de mobilisation et, le cas échéant, les groupes d'intervenants ou les organisations représentées pour chaque séance de mobilisation (ajoutez des lignes supplémentaires si nécessaire) :

Date (JJ/MM/AAAA)	Lieu	# de participants	Groupes d'intervenants ou organisations représentées	But ou objectif de la séance de mobilisation

SOMMAIRE DE LA MOBILISATION

- c) Veuillez fournir un sommaire de la rétroaction reçue lors des séances de mobilisation (cela peut inclure, sans s'y limiter, les points clés, les thèmes, les questions ou les tendances qui ont émergé). Ce sommaire peut être fourni dans un document distinct, joint à ce rapport.